DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17-01

Séance du 7 février 2017

Date de convocation : 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet : Procès-verbal de la réunion du 13 Décembre 2016

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 13 décembre 2016 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR:

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE :

ADOPTE le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 13 décembre 2016.

Chantal VILLALARD

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

2 1 FEV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.02

Séance du 7 février 2017

Date de convocation : 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet: Budget primitif pour l'année 2017

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Départemental des Collectivités territoriales, Vu le débat d'orientation budgétaire du 13 décembre 2016

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE arrivée le 2 1 FEV. 2017 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE:

ADOPTE le Budget Primitif de l'année 2017 du Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitre.

Chantal VILLALARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.03

Séance du 7 février 2017

<u>Date de convocation</u>: 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet : Contributions statutaires pour l'année 2017

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE :

ACCEPTE la répartition de la contribution globale due au Syndicat mixte par ses membres au titre de l'exercice 2017 telle que présentée dans le tableau ci-joint ;

DIT que la recette correspondante sera versée au chapitre 74 pour le fonctionnement et au chapitre 13 pour l'investissement.

Chantal VILLALARD

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

2 1 FEV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Détail de la proposition de répartition des contributions statutaires pour l'année 2017

					0.0000000000000000000000000000000000000		
Asnières sur Oise	Fonctionnement (cf. détail)	Investissement	Total Contribution	rappel contribution 2016	Différence 2016 - 2017	Frais de structure (€)	Entretien des berges (€)
	1 701 €	661 €	2 362 €	2 323 €	39 €	348 €	1 353 €
Auvers sur Oise	4 112 €	1 599 €	5 711 €	5 645 €	€ 99	840 €	3 272 €
Butry sur Oise	1 507 €	586 €	2 093 €	2 018 €	75 €	308 €	1 199 €
L'Isle-Adam	€ 1466 €	3 032 €	10 831 €	10 564 €	266 €	1 594 €	6 205 €
Mériel	2 217 €	862 €	3 079 €	3 022 €	9 99	453 €	1 764 €
Méry sur Oise	4 944 €	1 922 €	€ 866 €	6 684 €	181 €	1 010 €	3 933 €
Parmain	3 030 €	1178€	4 208 €	4 166 €	41€	619 €	2 411 €
Valmondois	464 €	180 €	644 €	643 €	1€	95 €	369€
Cergy	19 369 €	∙ €	19 369 €	19 701 €	- 332 €	· •	19 369 €
Eragny sur Oise	2 506 €	· .	2 506 €	5 820 €	- 314€	÷ .	5 506 €
Jouy le Moutier	5 269 €	. ﴿	5 269 €	5 578 €	- 309 €	· •	5 269 €
Neuville sur Oise	1 152 €	€ .	1 152 €	1 219 €	€7 €	· •	1 152 €
Pontoise	10 445 €	. E	10 445 €	11 044 €	- 599 €		10 445 €
Saint-Ouen l'Aumône	8 981 €	. و	8 981 €	9 421 €	- 440 €		8 981 €
Vauréal	4 640 €	. E	4 640 €	4 952 €	- 311€	· •	4 640 €
Sous-total Communes	91135€	10 020 €	€ 1196	€ 96 058		5 267 €	3 898 €
CACP	14 478 €	27 542 €	42 020 €	38 654 €	3 366 €	14 478 €	<u>.</u>
ССНУО	21 058 €	8 188 €	29 246 €	27 841 €	1 405 €	4 304 €	16 755 €
Sous-total Interco.	35 536 €	35 730 €	71 266 €	65 604 €		18 781 €	16 755 €
Conseil départemental 95	118 668 €	45 750 €	164 418 €	162 330 €	2 088 €	24 048 €	94 619 €
Sous-total Département	118 668 €	45 750 €	164 418 €	164 721 €		24 048 €	94 619 €
Total 2017	235 339 €	91 500 €	326 839 €	326 384 €	455 €	48 097 €	187 242 €

Comité syndical Syndicat mixte des Berges de l'Oise - séance du 7 février 2017

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE [PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.04

Séance du 7 février 2017

2 1 FEV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

<u>Date de convocation</u> : 19 janvier 2017 Nombre de membres

En eversies : 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet : Arrêt du montant du fond de concours pour les travaux de création du cheminement à Persan et Beaumont sur Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la délibération n° 14-24 du comité syndical relatif à la répartition des dépenses des membres modifiant le taux du fond de concours pour les travaux d'investissement

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR:

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE:

FIXE le montant du fond de concours relatif aux études et travaux d'aménagements réalisés sur les communes de Persan et de Beaumont sur Oise à :

Communauté de commune du Haut Val d'Oise : 17 834,30 €

DIT que la recette correspondante sera imputée sur le budget d'investissement du syndicat.

Chantal VILLALARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.05

Séance du 7 février 2017

Date de convocation: 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet: Convention d'utilisation temporaire du domaine public fluvial

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article 3.a des statuts du syndicat mixte de berges de l'Oise du 13 juin 2003

Vu le projet de convention

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE arrivée le 2 1 FEV. 2017 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

A L'UNANIMITE :

APPROUVE le projet de convention d'usage temporaire du domaine public fluvial dans le cadre de ses missions d'entretien et de restauration des berges ;

AUTORISE la Présidente à signer la convention.

Chantal VILLALARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.06

Séance du 7 février 2017

Date de convocation : 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice: 40

Présents : 27 Votants : 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet: Programmes d'entretien des boisements rivulaires 2017-2024

LE COMITE SYNDICAL.

Vu les statuts du Syndicat,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)



A L'UNANIMITE :

APPROUVE les programmes d'entretien des boisements rivulaire de l'Oise pour la période 2017-2024 ;

DIT que les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du syndicat.

Chantal VILLALARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17.07

Séance du 7 février 2017

Date de convocation: 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice: 40

Présents : 27 Votants : 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE. M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet : Demande de subvention "entretien et petites restaurations des berges 2017"

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat, Vu le 10ème programmes de l'agence de l'eau Seine Normandie Vu le programmes d'aide de l'Entente Oise Aisne, Vu le programmes d'aide la Région Ile de France Vu le programmes d'entretien de la ripisylve

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE:

AUTORISE la Présidente à solliciter l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'Entente Oise Aisne et la Région lle de France sur les travaux, prévus en 2017, dans le cadre du programmes d'entretien et de restauration des berges de l'Oise.

DIT que les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du syndicat.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE arrivés !9

2 1 FEV, 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17-08

Séance du 7 février 2017

Date de convocation: 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40 Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet : demande de subvention maîtrise d'œuvre travaux année 3 et 4

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat et notamment ses articles 3a et 14.

Vu le dossier d'enquête publique concernant les travaux retenus dans le cadre des années 3 et 4 du programmes d'action du SMBO

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR:

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE:

AUTORISE à lancer les consultations pour le recrutement des maîtres d'œuvre pour le lancement de la phase travaux des secteurs retenus en années 3 et 4 du programme objet d'une enquête publique.

AUTORISE la Présidente à solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile de France, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et le conseil Départemental du Val d'Oise les subventions correspondantes à ce type d'opération.

DIT que les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement du syndicat.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE arrivée le 2 1 FEV. 2017 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 17-09

Séance du 7 février 2017

Date de convocation : 19 janvier 2017

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40

Présents : 27

Votants: 33 (dont six pouvoirs)

Etaient présents :

Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDON, M. Frédéric ANDRIAMARO,, Mme Colette BRUNELIERE (suppléante), Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Christine COLLIN, M. Daniel DESSE, M. Laurent DE GAULLE, M. Fabrice DHALEINE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, M. Michel JUMELET, M. Gilles LE CAM, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérald RUTAULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD

Avaient donnés pouvoir :

Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. LE CAM, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Pierre FOIREST a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Jean-Pierre MULLER a donné pouvoir à M. Daniel DESSE, M. Thierry SALLES a donné pouvoir à M. Daniel DIGNES, M. Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à M. Gérald RUTAULT

Absents excusés :

M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Pierre HERBELOT, M. Cédric LAPERTEAUX, M. Armand PAYET, M. Eric LEGENS (suppléant)

Objet: Tableau des effectifs au 1er avril 2017

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les statuts du Syndicat,

Considérant l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le tableau des emplois fixé par délibération en date du 13 décembre 2016,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR:

33 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

A L'UNANIMITE:

ADOPTE le tableau des effectifs suivant à compter du 1er avril 2017 :

Cadre d'emploi	catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Poste pourvu	Poste pourvu par un titulaire	Poste non pourvu	Dont temps non complet
Filière technique				A. A. C.			
Technicien territorial 2 ^{ème} classe	В	0	1	1	1	0	0
Adjoint technique 2ème classe	С	1	0	0	0	1	0
Filière administrative			L				
Rédacteur	В	0	1	0	0	1	0
Total effectifs		1	2	1	1	2	0

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget du Syndicat mixte au Chapitre 012.

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE arrivée le 2 1 FEV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Chantal VILLALARD